



Association « les Amis de l'Orgue du Temple

de la rue de Maguelone » à Montpellier

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AOTM tenue le mercredi 14 mars 2024 à 19h30 au temple, 25 rue de Maguelone.

Ordre du jour :

A) approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15/02/2023 (disponible avec les pièces annexes sur [www.aotm.fr/L'AOTM/assemblee generale](http://www.aotm.fr/L'AOTM/assemblee_generale))

B) rapport moral et rapport d'activités - discussion - vote

C) rapport financier - vote

D) projet d'activités

E) budget prévisionnel – vote

F) renouvellement au sein du CA – présentation de candidature de Jean-Pierre Blayac - vote à bulletin secret

G) questions diverses.

---

**19h : Emargement**, l'association compte 113 membres.

Présents 31 personnes ; 33 personnes se sont fait représenter : total des présents et représentés : 64.

le quorum de 57 est atteint et dépassé.

À 19h30, le Président Michel Dautry déclare l'assemblée générale ouverte. Il souhaite la bienvenue à Jean-Pierre Blayac qui présente sa candidature au CA.

**A /** Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15/02/2023.

Vote : le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

**B /** Rapport moral et d'activités.

M. Dautry remercie Daniel Wiblé qui a accepté de lire son rapport. (cf p.j)

Au cours de la lecture de ce rapport, M. Dautry intervient pour donner quelques précisions sur certains points. À cette occasion il rappelle que Jacques Bertrand, harmoniste très réputé, qui avait entretenu l'orgue Merklin, avait proposé en 2009 un nouvel orgue, de trois claviers - quarante jeux.

Questions : Catherine Hennequin pose la question de la responsabilité concernant l'usage de l'orgue, qui sera responsable, comment s'exercera cette responsabilité ?

Réponse de M. Dautry : un référent sera nommé, tant pour les relations avec les professeurs du Conservatoire que pour les relations avec le facteur d'orgue si un problème se pose ; pour la question de l'accès à l'orgue : les portes de la tribune seront fermées à clé.

Vote à mains levées : le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

**C/ Rapport financier présenté par le trésorier D. Wiblé.**

Le fonctionnement de notre association est très raisonnable : les recettes courantes ont été légèrement supérieures aux dépenses courantes en 2023, comme les autres années.

Par contre, malgré l'aide importante des collectivités publiques, il nous manque actuellement 95 000 € pour finir de financer entièrement l'orgue et son installation dans le temple.

De plus, nos réserves actuelles ne nous permettent de payer les factures que jusqu'au mois de mai 2024.

Il est donc impératif d'intensifier les appels aux dons et de trouver des sources de financement supplémentaires, mécénat privé en particulier.

Projection sur écran par Vincent Faucherre des documents de trésorerie.

Pas de questions ni de commentaires.

Vote à mains levées : le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

**D / Projets d'activité :** un concert vocal sera donné dans le temple le vendredi 12 avril par un chœur suisse-allemand au profit de l'AOTM.

D'autres événements à organiser auront lieu pour améliorer nos finances

**E/ Budget prévisionnel (cf p.j.)** présenté par le trésorier D. Wiblé.

Vote à mains levées : le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

**F/ Election au conseil d'administration de l'AOTM.**

Depuis la démission de Rosa Bioulès (juin 2020), un siège est vacant au sein du CA : J.P Blayac, organiste contacté par M.Dautry, propose sa candidature.

A la demande d'H.Matras, il se présente à l'assistance

J.P Blayac est professeur de pharmacologie à la faculté de médecine, en retraite. Formé à la musique très tôt dans une famille de musiciens, il est aussi organiste après un cursus dirigé par Luc Antonini au conservatoire de Montpellier.

Il est actuellement président des amis de l'orgue de la cathédrale St Pierre.

Vote à bulletins secrets, résultat : J.P Blayac est élu au C.A de l'AOTM à l'unanimité des présents et représentés.

**G / Questions diverses :**

M. Dautry souhaite un enregistrement vidéo du remontage de l'orgue qui serait projeté lors de l'inauguration mais aussi dans d'autres circonstances, y compris les grands médias (télévision). Un vidéaste compétent est recherché.

J.Therre suggère de s'adresser à France 3 Occitanie qui pourrait prendre en charge cette vidéo.

Pas d'autres questions.

M. Dautry déclare la fin de l'AG.

Un pot est offert aux participants.